

La Caisse d'Épargne Un engagement au service du sport

Présentation Webinaire ANDES



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Vous être utile.

ENGAGEMENT DU GROUPE BPCE: ÊTRE LA BANQUE DU SPORT

- ★ Le **Groupe BPCE** avec ses marques Banque Populaire, **Caisse d'Épargne**, Banque Palatine et Natixis est le premier groupe à avoir rejoint le programme national de partenariat de Paris 2024.



PARTENAIRE PREMIUM

- ★ Le **Groupe BPCE** s'est doté d'un observatoire annuel de l'économie du sport.

Avant l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024, **BPCE L'Observatoire** a publié deux études consacrées au sport :

- Une nouvelle analyse de l'économie du sport en France, avec un panorama des acteurs de la filière (secteur public, entreprises privées et associations) et la mesure de leur contribution au PIB ;
- Une étude inédite sur les sportifs de haut niveau, visant à mieux comprendre leur parcours, leur vécu et leurs perspectives de reconversion.

LA CAISSE D'EPARGNE FINANCE LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Enveloppe BEI « BPCE Sports Infrastructures »



En mars 2022, le **Groupe BPCE** innove avec la BEI en mettant en place une enveloppe de crédits bonifiés de 150 M€ destinée à financer des projets relatifs à la rénovation et l'extension d'infrastructures sportives existantes ainsi qu'à l'amélioration d'infrastructures connexes par des entités du secteur public.

Principales caractéristiques

❖ **Rénovation et/ou extension d'infrastructures sportives existantes** ainsi que l'amélioration d'infrastructures connexes par des entités du Secteur Public (commune, département, région, EPCI, EPL) en France (DROM et COM inclus)

❖ **150 M€** (1^{er} contrat signé de 100 M€: **77 M€ pour le réseau CE**)

Début de commercialisation: 1/02/2022

Date limite d'affectation: **03/08/2025**

- ❖ Projets éligibles d'un montant compris entre 40 000 et 25 000 000 €.
- ❖ Les fonds de la BEI pourront financer jusqu'à 50% du coût total du projet concerné

❖ 25% minimum de l'enveloppe seront consacrés à des projets verts (efficacité énergétique des bâtiments existants, production d'énergie renouvelable liée aux bâtiments, infrastructures de transport bas-carbone)

LA CAISSE D'ÉPARGNE FINANCE LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Enveloppe BEI « BPCE Sports Infrastructures »

★ Focus sur les projets éligibles

- Interventions dans des lieux de sport en plein air tels que des **pistes d'athlétisme et des installations sportives, notamment des terrains d'entraînement et de sports collectifs, etc.**
- Interventions dans des bâtiments servant de sites sportifs et dans des équipements connexes afin d'améliorer la qualité des infrastructures dédiées aux activités sportives, notamment **des installations sanitaires et d'autres zones standard (par ex. gradins).**
- **Équipements, machines et véhicules**, ayant une durée de vie économique plus longue, **essentiels à l'entretien, à l'utilisation et à la fonctionnalité générale des équipements sportifs.**
- Élimination de barrières architecturales et autres **mesures d'accessibilité dans des installations sportives** (l'accès ouvert aux sites sportifs doit être encouragé et garanti), afin de contribuer à l'intégration des lieux sportifs dans le contexte plus large du développement urbain.
- Investissements visant à promouvoir les transports non motorisés ainsi que les activités sportives et de loisirs (par exemple, le cyclisme) et à améliorer l'accessibilité des sites sportifs par les transports publics et les transports non motorisés (**stations de transports publics, garages à vélos, pistes cyclables - situés sur les sites sportifs ou clairement reliés à ceux-ci**).
- Investissements destinés au développement d'espaces verts et d'autres caractéristiques durables contribuant à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à la durabilité environnementale (**réservoirs de rétention d'eau, aménagement paysager, espaces verts offrant de l'ombre, solutions basées sur la nature, promotion de la biodiversité, prévention de la pollution, etc.**).
- Tout type de mesures favorisant l'efficacité énergétique en lien avec les sites sportifs (**isolation des bâtiments et des terrains de sport, éclairage**) et une utilisation efficace de l'énergie et des autres ressources (par exemple, l'eau) ; investissement dans toute forme d'énergie renouvelable.
- Mesures liées à **la billetterie intelligente et aux solutions numériques et intelligentes intégrées.**

LA CAISSE D'EPARGNE ET VOS INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Accompagnement à l'optimisation des aides et subventions publiques et privées

De nombreux guichets, européens, nationaux, territoriaux, des porteurs d'aides publics mais aussi privés proposent un **soutien financier** aux projets d'investissement portés par les acteurs publics locaux. **Votre Caisse d'Epargne vous accompagne afin d'optimiser le financement de vos projets de développement local et vous facilite aujourd'hui l'accès à de multiples aides et subventions.**

40 %
des fonds
européens
alloués
à la France
ne sont pas
consommés*

■ ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE ?

Votre projet relève de l'intérêt général et s'inscrit dans les thématiques définies comme stratégiques, vous pouvez bénéficier de nombreuses aides et subventions.

Transition écologique : Efficacité énergétique et développement des énergies propres
Sport, loisir, tourisme, culture : Déploiement d'équipements dédiés

■ COMMENT ACCÉDER À CES SUBVENTIONS ?

Pour répondre à vos besoins d'information et d'accompagnement, une offre à la carte, en deux étapes distinctes ou cumulables, vous est proposée.

Phase 1 | Veille et analyse des opportunités de soutien

- Recherche et mise en place d'un système de veille de toutes les aides et subventions publiques et privées auxquelles vous pouvez prétendre.
- Valorisation de vos projets et vérification auprès des porteurs d'aides de leur éligibilité.
- Remise d'un Dossier d'Analyse des Dispositifs Mobilisables.

Phase 2 | Montage et suivi du dossier de demande d'aides

- Préparation des fiches projets selon les critères d'éligibilité et élaboration des dossiers de demande de subventions.
- Rédaction des supports de présentation demandés par des financeurs et assistance lors du dépôt.
- Suivi de l'instruction des demandes et accompagnement jusqu'à l'obtention du 1^{er} versement de l'aide.



Faire appel à des consultants spécialisés optimise vos recherches d'opportunités, garantit l'efficacité de vos dossiers de demande et vous fait gagner du temps.

LA CAISSE D'EPARGNE ET LE FINANCEMENT D'INFRASTRUCTURES

15 Caisses d'Epargne UTILES sur tout le territoire

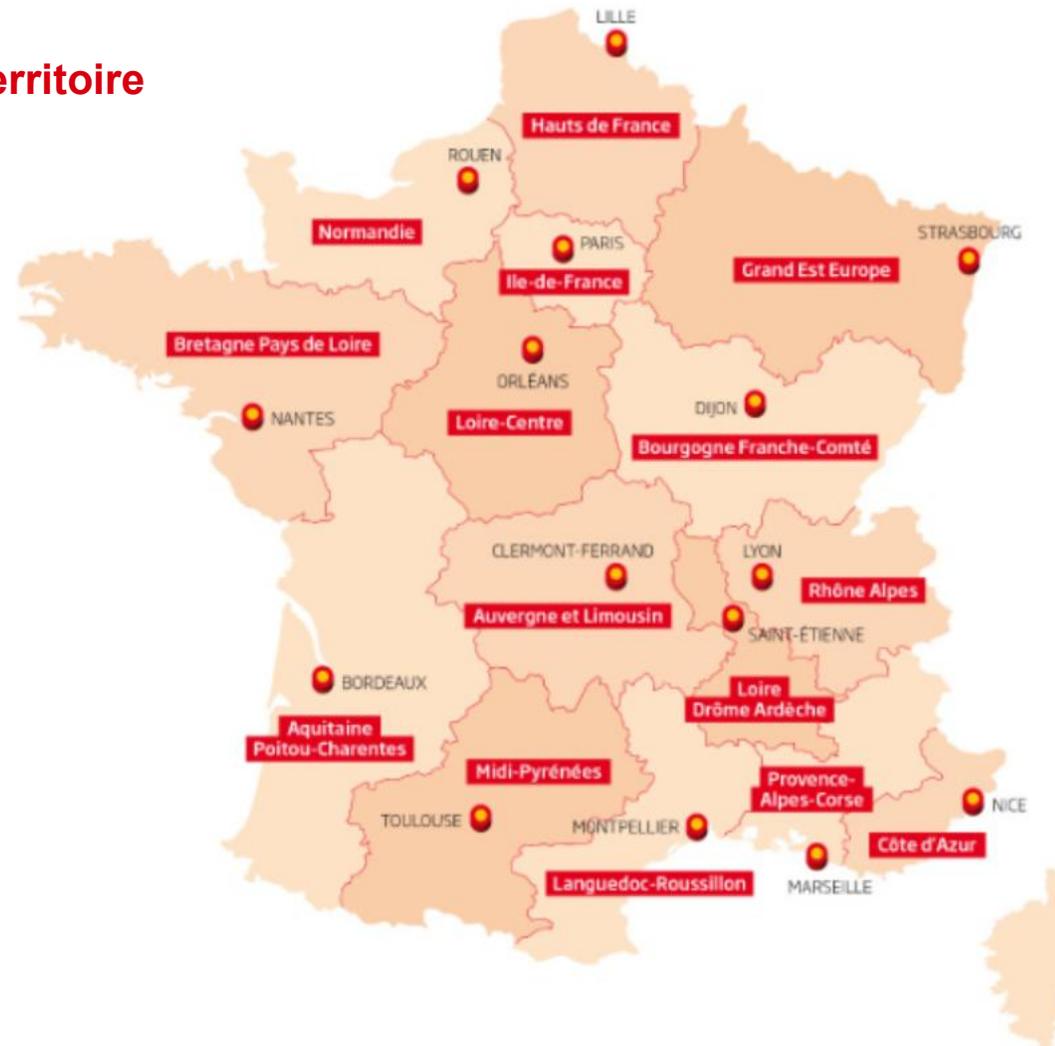
Financement d'infrastructures

Trésorerie

Services bancaires

...

Pour identifier les meilleures solutions : un conseil : **contactez-nous le plus en amont possible de vos projets d'investissement !**



Resp. marché SP
Catherine DESMARAIS
02 35 59 65 38
06 86 10 55 73
catherine.desmarais@cen.caisse-epargne.fr



Resp. marché SP
Vincent ANDRIEUX
03.20.66.64.00
06 74 98 09 42
vincent.andrieux@hdf.caisse-epargne.fr



Dir. Marchés Institutionnels
Laurent GIMENEZ
03.88.52.55.42
06.11.12.32.22
laurent.gimenez@cegee.caisse-epargne.fr



Resp. Animation SP
Céline Suchet
03 81 88 72 36
03 81 88 72 40
celine.suchet@cebfc.caisse-epargne.fr



Dir. du SP et des projets du territoire.
Nathalie SZCZEPANSKI
01.58.06.68.80
06 26 70 70 46
nathalie.szczepanski@ceidf.caisse-epargne.fr



Dir. Du Dév. Territorial
Christophe DESVIGNES
06.23.81.26.27
christophe.desvignes@cera.caisse-epargne.fr



Dir. CA SP/LS
Michelle GINNAIN
02.28.25.96.31
06.31.32.27.71*
Michelle.ginnain@cebpl.caisse-epargne.fr



Resp. marché SP
Catherine BADIN
04 77 47 74 65
06 87 71 88 11
Catherine.badin@celda.caisse-epargne.fr



Dir. Pôle institutionnels
Nebia KHARBI
02.38.24.41.33
Nebia.kharbi@celc.caisse-epargne.fr



Resp. de département
Nathanael COHEN
06 77 08 53 01
Nathanael.cohen@cepac.caisse-epargne.fr



Resp. marché SP
Laurent GILLIET
04.73.98.56.09
06.24.68.70.24
laurent.gilliet@cepac.caisse-epargne.fr



Resp. marché Instit.
Maria CANETE
05.57.22.63.03
06.22.77.98.84
maria.canete@ceapc.caisse-epargne.fr



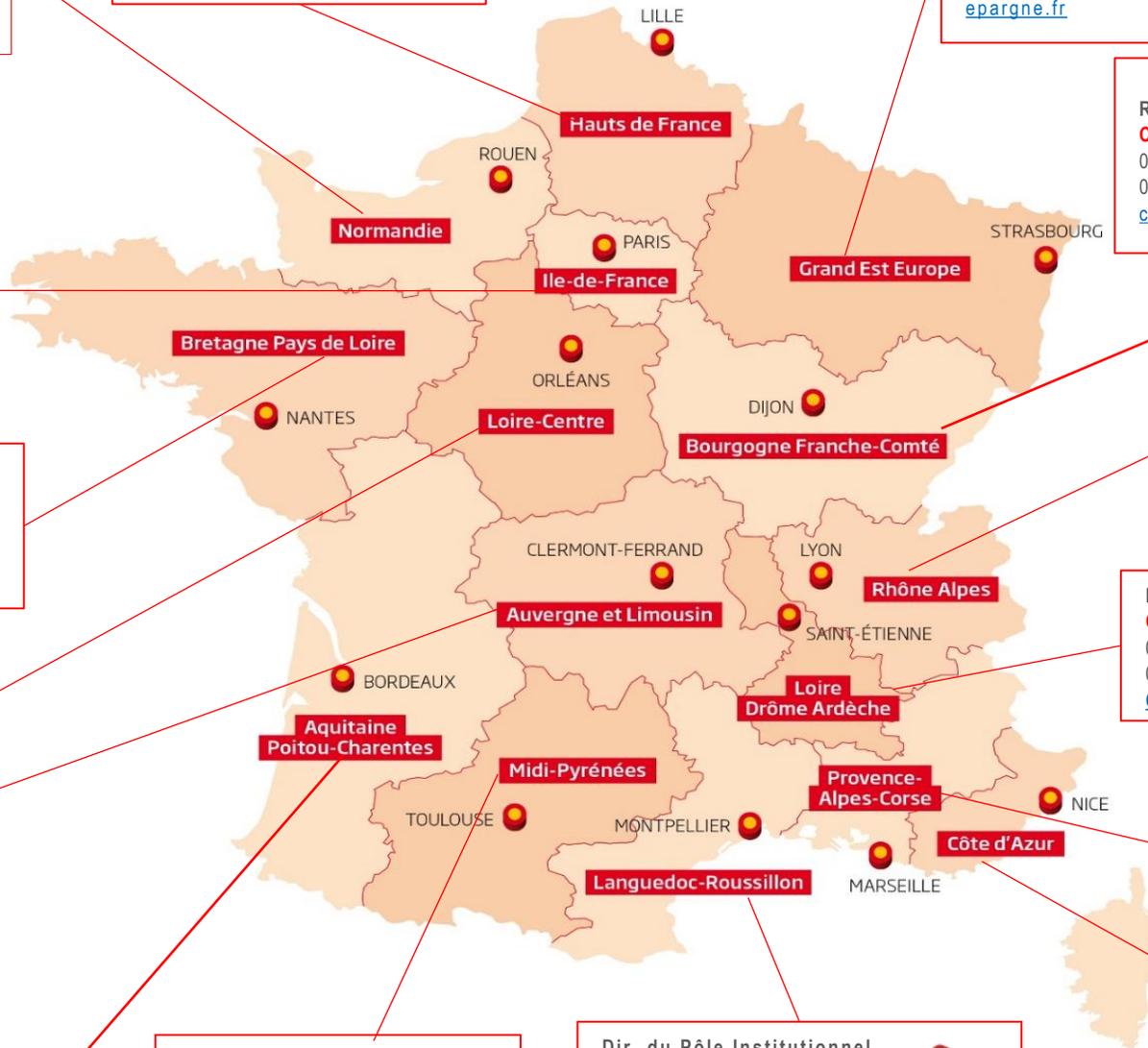
Dir. SPT et LS
Isabelle GUERDOU
05 62 25 91 63
isabelle.guerdou@cemp.caisse-epargne.fr



Dir. du Pôle Institutionnel
Michel SALVAING
04.67.91.80.71
06.26.74.05.49
michel.salvaing@celr.caisse-epargne.fr



Dir. Animation
Laurent PETETIN
06.27.63.10.33
laurent.petetin@cecaz.caisse-epargne.fr





PARTENAIRE PREMIUM

